

COMPTE-RENDU GROUPE TECHNIQUE **« Intermodalité autour des gares »**

REUNION N°1 DU 4 JUILLET 2017

Participants

Christelle BIRON – Conseil départemental des Hauts de Seine
André-Marie BOURLON – APUR
Cécile BOSSAVIE – conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Ciprian CEPOI – SNCF réseau
Hervé JUDEAUX – Rue de l’avenir
Anne FAURE – Rue de l’avenir
Thomas YAHIEL – Société du Grand Paris
David O’NEILL - STIF
Sophie LAURENT – IAU-IdF
Sabine LEFOULON – conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Richard LIMIER – Région IdF
Olivier MARQUET – conseil départemental du Val de Marne
Matthieu MORANGE – conseil départemental du Val de Marne
Julien PEYRON – Société du grand Paris

Introduction de la séance :

Présentations du STIF (David O’Neill) **et de la SGP** (Julien Peyron) sur les démarches en cours visant à favoriser l’intermodalité autour des gares (cf. présentations).

PROPOSITIONS

Suite aux présentations des travaux en cours pour favoriser l’intermodalité autour des gares par le STIF et la SGP, ont été dégagées les propositions suivantes autour des questions de rabattements :

- Il faut harmoniser les politiques de stationnement à échelle régionale ou des bassins de vie, afin d’éviter de la congestion créée par la recherche d’un stationnement à moindre coût et près d’une gare aux heures de pointes.
- Il est nécessaire de réserver la possibilité d’évolution des usages du foncier autour de la gare, en vue du développement de nouvelles formes de mobilités futures qui devront pouvoir être prise en compte aux abords des gares.
- Il faut permettre le développement massif des modes actifs à travers une politique dédiée autour des gares :
 - o Trouver l’espace pour démultiplier le nombre de stationnements vélo autour des gares.
 - o Mettre en place des politiques de marchabilité dans les territoires : diagnostic (à l’instar du travail réalisé par le département des Hauts de Seine, présenté par Christelle Biron cf. présentation) puis adaptation de la voirie.
- Pour ce faire, la question de l’équilibre financier des projets de ZAC autour des gares est cruciale : la nécessité de rentabilité du projet ne doit pas être au détriment de l’espace indispensable à la mise en œuvre de l’intermodalité.

- La question de la logistique doit également être incluse dans la réflexion. Ainsi des expérimentations sont en cours pour de la livraison de petits colis dans des consignes en gare.